



# ICAO

## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-sixième réunion du Groupe régional Afrique – Océan indien de planification et de mise en œuvre (APIRG/26)

7 - 8 novembre 2023

**Point 3 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans le Plan régional de navigation aérienne.**

### 3.6. Autres initiatives en matière de navigation aérienne

#### Activités du mécanisme d'examen par les pairs des ANSP de l'AFI de CANSO

*(Document présenté par la CANSO)*

<b>RESUME</b>	
Ce document d'information présente les actions menées dans le cadre des activités du mécanisme d'examen par les pairs des ANSP de l'AFI, relancées après la pandémie de COVID-19.	
<b>Mesures attendues de la réunion au paragraphe 5.</b>	
<i>Objectifs Stratégiques</i>	<b>A. Sécurité</b>

## 1 INTRODUCTION

- 1.1 À l'initiative du Président du Conseil, une réunion des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) africains s'est tenue à Montréal le 4 février 2015, afin de discuter de la nécessité d'identifier les moyens de relever certains défis auxquels les services de navigation aérienne sont confrontés dans la région Afrique-océan Indien (AFI).
- 1.2 Le Programme d'évaluation par les pairs ANSP africains est né du désir des de ces derniers de mettre en place un mécanisme d'évaluation et de comparaison par les pairs, à l'instar d'« IOSA » pour l'IATA (compagnies aériennes) et d'« APEX » pour l'ACI (aéroports).
- 1.3 En 2016, un Groupe de pilotage a été créé en vue d'élaborer un cadre régional et un mécanisme d'amélioration des performances de sécurité de l'ANS en Afrique, y compris l'examen par les pairs. Il est composé des membres suivants : ASECNA (Présidence), ATNS, d'Afrique du Sud (vice-présidence), CANSO (membre et Secrétariat), les ANSP du Ghana, du Kenya, du Mozambique et du Nigeria (membres), l'OACI (membre) et Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) (observateur). Il a été convenu que l'OACI continuerait à jouer un rôle actif en soutenant l'initiative par l'intermédiaire des bureaux régionaux AFI.

## 2. OBJECTIVES

- a) Établir et maintenir un niveau uniforme de sécurité pour la région AFI.
- b) Aider les ANSP à remplir leurs obligations internationales relatives aux services de navigation aérienne, y compris les services de la circulation aérienne (ATS), la conception des procédures de vol, le service d'information aéronautique (AIS), la cartographie, la météorologie (MET), les communications, la navigation et la surveillance (CNS), la recherche et le sauvetage (SAR) et le système de gestion de la sécurité (SMS).
- c) Mettre en commun les outils, les ressources humaines et la formation disponible, et intégrer les examens de sécurité et de qualité dans un programme d'assurance de la sécurité et de la qualité spécifique aux ANSP afin de réduire les coûts de certification.

### 2.1.2

## 3. DISCUSSIONS

3.1 Le soutien de l'OACI s'est traduit par :

- l'élaboration d'un projet de Manuel du programme d'examen par les pairs ANSP africains afin de mettre en place un cadre d'examen englobant le SMS et tous les domaines de l'ANS (ATS, CNS, MET, SAR, PANS-OPS, AIM et la calibration des NAVAID) ; et
- la formation d'experts en révision organisée par l'ASECNA à Grand Bassam (Côte d'Ivoire).

Ce projet de manuel a été adopté lors de la réunion des ANSP qui s'est tenue du 3 au 5 mai 2017 à Freetown (Sierra Leone). Des revues croisées ont été réalisées par l'ASECNA et l'ANSP du Ghana en 2019 pour évaluer le projet de manuel. Une initiative similaire a été mise en place par CANSO Afrique appelée *CANSO Standards of Excellence* (CANSO SoE) et a vu la participation de certains ANSP africains dont ceux du Ghana, l'Eswatini et de l'Afrique du Sud.

3.2 L'avènement de la pandémie de Covid-19 a entraîné la suspension de ces activités. Lors de leur réunion tenue à Lomé au Togo du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022, les ANSP africains ont convenu de relancer les activités d'examen par les pairs en 2023 en fusionnant toutes les initiatives similaires au niveau continental, notamment CANSO SoE. Ainsi, une Task Force dirigée par l'ASECNA a été mise en place comprenant également des experts des ANSP du Ghana, du Kenya, de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda, de la Tanzanie, de la Zambie et de l'Eswatini avec pour objectif de :

- Fusionner le projet de manuel de programme élaboré par l'OACI avec le manuel SoE de CANSO.
- Produire un questionnaire de revue unique tenant compte des nouvelles versions des questions du protocole de l'OACI et des éléments d'évaluation du SMS contenus dans le manuel SoE de CANSO.
- Traduire la documentation révisée en français à partir de l'anglais.
- Organiser la formation des experts pour les familiariser avec le nouveau cadre commun pour les examens par les pairs ANSP africains.
- Mener des activités de revue pilote au cours du second semestre 2023 pour tester le nouveau cadre.

- 3.3 Les projets de documents finalisés ont été soumis à l'OACI pour observations avant le lancement des revues pilotes et la diffusion aux ANSP africains. Le projet final incluant les résultats de la revue pilote sera présenté au Comité de pilotage des ANSP africains au moment opportun.

#### **4. CONCLUSION**

- 4.1 Loin d'être une activité d'audit, le Programme d'évaluation par les pairs ANSP africains est né du désir de ces derniers de mettre en place un mécanisme non punitif d'évaluation par les pairs et de référencement, à l'instar de « IOSA » pour l'IATA et de « APEX » pour l'ACI.
- 4.2 Le cadre du concept d'évaluation par les pairs et ses objectifs, les termes de référence, les principes directeurs, les phases du programme, le manuel d'orientation et les questions du protocole constituent la base du programme et sont conçus pour renforcer l'objectif de qualité d'un processus cohérent et systématique.

#### **5 SUITE A DONNER PAR LA REUNION**

- 5.1 Les participants sont invités à :
- a) prendre note des informations fournies dans ce document ;
  - b) Saluer le soutien continu de l'OACI au Programme africain de revue par les pairs ANSP ;
  - c) encourager les États à soutenir le projet du Plan AFI sur la mise en œuvre du Programme africain de revue par les pairs ANSP et à mettre en place une équipe chargée de recruter les experts des ANSP pour l'exécution des revues ; et
  - d) demander aux ANSP africains de travailler ensemble pour renforcer le Programme africain d'évaluation par les pairs ANSP afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations de transport aérien en Afrique.